Image not found or type unknown

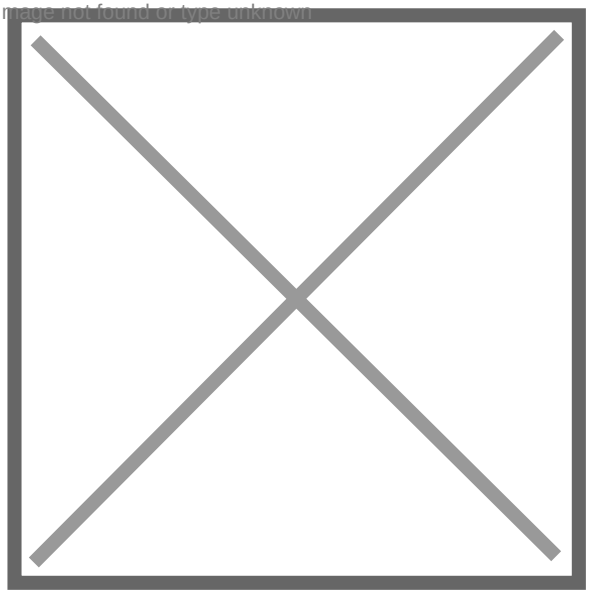

Saisie attribution sur compte_joint

Par **christianemax**, le **09/07/2016** à **14:11**

Bonjour .nous avons eu une saisie attribution le 6 juillet 2016 mais qui ne me concerne pas ,quand j ai appeler le cabinet de l huissier ,il m on dit que ça concerne une facture d eau datant de 2003 ,mon concubin n est plus à cette adresse depuis 13 ans .Il n a pas eu d injonction de payer rien aucun papier.Nous voulons nous y rendre lundi ,avant de faire quoi que ce soit j aimerais avoir de l aide et pouvoir faire les bonnes démarches .Merci
Cordialement
P.S la somme 1450.73,la somme saisie est un crédit pour notre mariage le 3 septembre et c est la galère à présent .Je voudrais savoir si il est possible de récupérer cette somme .
Merci

Par **amajuris**, le **09/07/2016** à **15:03**

bonjour,
si un huissier a pu faire une saisie sur votre compte bancaire, c'est qu'il disposait d'un titre exécutoire généralement un jugement vous condamnant à payer.
si vous avez changé d'adresse sans prévenir votre créancier, les courriers ont sans doute été adressés à votre ancienne adresse ce qui explique que vous n'ayez rien reçu avant la saisie.
l'huissier a l'obligation de vous informer de la saisie attribution dans les 8 jours qui suivent la saisie.
le principe de la saisie attribution est l'effet de surprise.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés